



SAISON SEPTEMBRE 2024 – JUIN 2025

NOUVEL ADHERENT : OUI NON

NOM..... PRENOM.....

NOM DE JEUNE FILLE..... DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

..... TEL.....

ADRESSE MAIL (lisible).....

Je souhaite recevoir les futures correspondances par mail.

- J'ai bien noté que mon adhésion à une association demande un minimum d'engagement quant à son fonctionnement, participation à l'Assemblée Générale et autres activités.
- J'ai été informé que je peux souscrire à une assurance complémentaire individuelle accident renforcée (facultative) IAC SPORT + pour 12€80. Le détail des garanties est disponible auprès des animateurs, pour consultation au moment des cours.
- Je m'engage à ne pas participer à un cours qui compterait déjà plus du maximum de participants à mon arrivée (50 Gymnase Grimaux et Dojo du Polygone, 40 au Gymnase de St Exupéry et Dojo du Petit Marché). 35 personnes par animateur piscine.
- J'autorise l'AREPGV à publier mon image sur le site internet **OUI** ou **NON**

La cotisation de 100 € pour la saison 2024/2025 dont 23,80 € pour la fédération incluant la licence et l'assurance.

Paiement de 100 € par :

- chèque à l'ordre de AREP-GV
- espèces en date du ... / ... /
- coupons-Sport ANCV

Rappel : AUCUN REMBOURSEMENT EN COURS D'ANNEE

- **Pour souscrire à IAC SPORT demander document d'adhésion**

A partir de votre inscription complète (certificat médical ou copie de moins de 3 ans + paiement adhésion), votre licence sera établie par la fédération et adressée sur votre adresse mail ou à défaut sur celle de l'AREP GV

LICENCE OU JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION EXIGIBLE A CHAQUE COURS

DATE :

SIGNATURE :